

Communiqué de presse

**Politique agricole 2014 - 2017
Pour AGORA, un référendum est dangereux**

Réunis en assemblée annuelle à la Neuveville (BE), les délégués de l'Association romande des groupements et organisations romands de l'agriculture (AGORA) se sont clairement exprimés contre le lancement et le soutien à un éventuel référendum contre la Politique agricole 2014 – 2017 (PA 14-17) votée par le Parlement fédéral le 22 mars dernier.

Malgré un bilan mitigé, AGORA estime que le risque d'un référendum est trop élevé, dans la mesure où l'agriculture ne trouvera que très peu d'alliés et perdra l'image positive dont elle bénéficie auprès de la population.

Dans l'analyse faite de PA 14-17, AGORA relève plusieurs points positifs comme l'inscription dans la loi sur l'agriculture de la stratégie qualité, du principe de la souveraineté alimentaire et des contributions pour le lait transformé en fromage et de non-ensilage. Le soutien à la production céréalière est important pour la Suisse romande. Au niveau des paiements directs, AGORA salue la suppression des limites de revenu et de fortune et l'augmentation du co-financement fédéral pour les réseaux écologiques et les nouvelles contributions à la qualité du paysage. Enfin, l'augmentation du crédit-cadre de 4 ans à hauteur de 160 millions est très positive.

Parmi les points négatifs, AGORA regrette que le Parlement n'ait pas voulu renforcer les organisations de producteurs et améliorer la transparence sur les marchés. Avec l'abandon du soutien direct à la garde d'animaux, la fonction productive de l'agriculture est affaiblie au profit du renforcement des prestations écologiques. En outre, les perspectives d'amélioration du revenu agricole sont faibles.

En cas d'aboutissement d'un référendum, AGORA estime que les chances de succès en votation populaire sont très faibles, voire nulles. L'échec est pratiquement garanti, car les arguments émotionnels seraient balayés par des arguments comme la surproduction sectorielle ou le montant des paiements directs alloués. La grande majorité des milieux politiques, économiques, syndicaux ou des consommateurs ne suivrait pas un référendum. En plus, il faut s'attendre à ce que d'importantes organisations agricoles en feraient de même. Or, il n'y aurait pas pire que de voir une agriculture divisée dans une campagne de votation. L'agriculture perdrait aussi tout le crédit obtenu en 1996 avec l'acceptation massive par le peuple suisse de l'actuel article constitutionnel sur l'agriculture. Cet article conserve toute son actualité.

Enfin, le risque de voir la grande sympathie dont bénéficient les familles paysannes auprès de la population et des consommateurs suisses être perdue a été pris en compte dans la décision des délégués d'AGORA.

Malgré une loi sur l'agriculture moyennement satisfaisante, AGORA estime qu'il faut travailler encore efficacement sur les ordonnances d'application qui vont être mises en consultation. A ce niveau, des améliorations sont encore possibles.

AGORA

La Neuveville, le 05 avril 2013

Renseignements : Philippe Jeannerat, président AGORA, tél 079/818.42.34

Walter Willener, directeur, tél. 079/689.31.06